ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre le terrorisme

Question écrite n° 114040

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'intérêt que pourrait présenter la mise en en place d'une journée mensuelle des otages français. En effet, la récente libération des deux journalistes pris en otage en Afghanistan a pu montrer que les médias mettaient en exergue la situation de ces deux journalistes. Cette situation laissait quelque peu dans l'oubli les neuf autres otages français à travers le monde. Il pourrait donc s'avérer intéressant de mettre en place une journée mensuelle des otages, pour rappeler chaque mois l'existence de ces différents otages, prenant en compte que le rappel périodique, mensuel de cette situation permettrait de recevoir un écho favorable dans l'opinion. Ces neuf otages seraient ainsi pris dans leur entité. Cette initiative, placée sous son égide, permettrait de coordonner l'action de la France, en faveur de ses otages. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La détention d'Hervé Ghesquière et de Stéphane Taponier, retenus en otage en Afghanistan pendant 547 jours et libérés le 29 juin 2011, a été particulièrement médiatisée soulevant de nombreuses questions dans l'opinion publique sur les différences de traitement entre les différentes affaires de prise d'otage. Il faut rappeler que cette médiatisation est née de deux volontés : celle d'un comité de soutien très actif et celle d'une profession désireuse de soutenir leurs confrères. Toutefois, les premiers concernés par ces enlèvements restent les familles des otages. Il est donc primordial que toute initiative allant dans le sens de la médiatisation d'une affaire se fasse dans le respect de la volonté des familles et de leurs choix quant à la gestion de ces moments difficiles. Il n'est pas certain que l'institution d'une journée nationale mensuelle reçoive l'assentiment des familles. Le Centre de crise du ministère des affaires étrangères et européennes reste par ailleurs en contact constant avec les familles afin de leur apporter tout le soutien nécessaire en pareille situation.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 114040
Rubrique : Politique extérieure
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7475
Réponse publiée le : 23 août 2011, page 8987